Cantal'ympique

JUIN 2019 — LETTRE DE LIAISON N°25

CDOS CANTAL

PARIS 2024

L'ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS

L'Assemblée Générale 2018 du CDOS s'est tenue le lundi 1er avril 2019 à la Maison des Sports sous la présidence de **Mr Robert LAGARDE**, en présence de **Mme Véronique LAGNEAU**, directrice départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ; de **Mr Philippe FABRE**, vice président du Conseil Départemental ; de **Mr Jacques SAUVADET**, secrétaire général du CROS Auvergne Rhône-Alpes.

48 comités et clubs sans comité ont répondu présent à ce rendez-vous annuel. L'occasion pour tous d'échanger sur les différentes actions mises en place par le CDOS CANTAL.

Les personnalités présentes ont souligné la diversité des activités ainsi que les bonnes relations avec les différentes institutions départementales et régionales.

PARTENAIRES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
CNDS CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

cantal LE DÉPARTEMENT

Groupama D'OC

CDOS du Cantal - Maison Départementale des Sports
130 av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04.71.64.46.52 cdos.cantal@wanadoo.fr

LES ACTIVITES DU CDOS...

FORMATION

COMMUNICATION Interne & Externe

Organisée par la commission formation du CDOS CANTAL, **14 personnes** issues de **11 clubs ou comités départementaux** ont participé le 11 avril à la journée de formation à la Maison Départementale des Sports, sur la thématique de la communication.

Mélissa JARRAR, chef de projet au CROS Auvergne Rhône-Alpes a animé cette session.

Le contenu riche en informations et les échanges ont satisfait les stagiaires qui vont mettre en œuvre les connaissances acquises.

SERVICES DU CDOS CANTAL

Le CDOS peut vous apporter **son aide dans la réalisation de vos supports de communication** :
affiches, flyers, invitations....***à moindre coût.***

Prix forfaitaire **20€** (pour trois essais par maquette).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le CDOS : 04 71 64 46 52

COUPES OFFERTES PAR LE CDOS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Cantal offre **des coupes** aux associations sportives, pour des manifestations d'intérêt au moins départemental.
Les clubs ou les comités qui le souhaitent peuvent faire parvenir au CDOS une demande par courrier ou par mail.

LES ACTIVITES DU CDOS...

SPORTIF CANTALIEN / TROPHEE GROUPAMA

Nous rappelons à tous les clubs et comités que **5 trophées** sont remis tous les ans par le CDOS, accompagnés **d'une dotation de 500€ par GROUPAMA.**

Ces trophées honorent des sportifs (arbitres, dirigeants, pratiquants) soit pour leurs performances régionales ou nationales, soit pour leur comportement et leur esprit sportif, mais aussi des équipes qui ont connu des résultats probants au niveau régional voir national, ainsi que des manifestations sportives nationales ou internationales qui honorent notre territoire cantalien.

Les lauréats doivent être licenciés dans **une association sportive du Cantal** dépendant d'une fédération agrée.

Les dossiers de demande sur papier libre sont à faire parvenir au CDOS.

N'hésitez pas à **proposer des candidatures** qui seront examinées par un jury seul décisionnaire.

Renseignements auprès du secrétariat du CDOS : 04 71 64 46 52

La Commission du
SPORTIF CANTALIEN
se réunira le **24 juin.**
Pensez à envoyer vos candidatures.

ATELIERS PASSERELLES

Dans le cadre de la politique de la ville, **le CDOS et le DAHLIR** portent un projet d'ateliers passerelles sur le quartier de Marmiers à Aurillac.
Il s'agit de proposer aux habitants du QPV **des séances découvertes d'activités de loisirs** (sportives et culturelles) en pied d'immeuble dans un premier temps puis hors quartier afin de favoriser une dynamique et une pratique régulière à la sortie des ateliers passerelles et travailler ainsi à l'insertion par le loisir au sens large.
En collaboration avec les comités et les clubs sportifs, des activités trimestrielles ont pu être mises en place à partir d'octobre 2018 et se poursuivent en juin 2019 :

- Atelier CIRQUE : pour les jeunes de 6 à 10 ans.
- Atelier GYM : pour les adultes isolés de plus de 50 ans.
- Atelier VOLLEY BALL : pour les jeunes de 6 à 12 ans.

A la fin de chaque cycle, un moment de convivialité et de pratique sportive sont partagées avec les participants, les intervenants et les partenaires du projet.

INFOS...

CONSEIL DEPARTEMENTAL : APPEL A PROJETS

Le Département du Cantal bénéfice de ressources supplémentaires dans le cadre de réajustement budgétaire attribué aux départements ruraux.

Suite à la confirmation de ces crédits, **le Conseil Départemental** a décidé d'accorder une enveloppe financière aux porteurs de projets sur les thèmes du tourisme, du sport et de la culture.

Deux appels à projets concernent les associations sportives :

1. **Dynamisation des pratiques sportives associatives**.
2. **Dynamisation des pratiques d'activités physiques de pleine nature autour du sport « loisirs santé bien-être ».**

1 : *Objectif :* contribuer au développement des pratiques sportives qu'elles soient compétitives ou de loisirs.
Les bénéficiaires sont les associations sportives dans la limite d'une seule candidature par maitre d'ouvrage.
Le soutien financier est de 50% des dépenses avec un montant plafond de la subvention fixé à 20 000€ et un plancher de 2 500€. ***Date limite dépôt du dossier : 11 juin***

2 : *Objectif :* Développer les pratiques loisirs, bien-être santé autour des APPN en ciblant les jeunes afin de les attirer vers ces pratiques.
Publics ciblés : les jeunes, cantaliens en priorité, jusqu'à 25 ans.
Enveloppe de 15 000€. ***Date limite dépôt du dossier : 17 juin***

Les cahiers des charges relatifs à ces projets sont téléchargeables sur le site du Conseil Départemental :
www.cantal.fr (rubrique sport)

SERVICES CIVIQUES

En décembre 2013, le CDOS 15 a obtenu un agrément pour être plateforme d'intermédiation dans le cadre du Service Civique, un dispositif qui permet aux 16-25 ans de réaliser une mission en faveur de la cohésion nationale et de la solidarité. Le CDOS 15 peut ainsi mettre de jeunes engagés volontaires à disposition d'associations sportives cantaliennes pour des missions de 6 à 10 mois, à raison de 24h par semaine minimum.

Pour les clubs sportifs désirant accueillir des jeunes volontaires en service civique **à partir de septembre 2019**, il est vivement conseillé **de prendre contact avec le secrétariat du CDOS dès le mois de juin**.
Le montage des dossiers nécessite un certain délai, les demandes administratives sont gérées par le CDOS avant la signature d'une convention entre :

- le volontaire.
- l'association accueillant le volontaire.
- le CDOS, dans son rôle d'intermédiation.

Pour tout renseignement, contacter le CDOS : 04 71 64 46 52

Bulletin réalisé et édité par le CDOS Cantal, diffusé gratuitement aux partenaires du Mouvement Sportif Départemental.
Directeur de publication :
Robert LAGARDE
Comité de rédaction :
Josiane POUGET- Elodie LAFARGE

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS CANTAL

Site Internet
www.cdos-cantal.fr